Décembre 1997 N° 53

ENFANCE ET SAINTETÉ

Bulletin de l'Association des Amis d'Anne de Guigné

Sommaire

Sainteté de la famille, sainteté de l'enfant 1
« Famille, voie première et fondamentale de l'Église » 3
« Vérité et Signification de la Sexualité Humaine: des orientations pour l'éducation en famille » 5
Lettre de Mgr Bouchex, archevêque d'Avignon sur la famille 14
Sainteté en famille 17
Alexia, un cadeau du ciel 19
Livres et revues 26

Sainteté de la famille, sainteté de l'enfant

L'une des plus belles surprises que nous réservaient ces journées inoubliables des J.M.J., aura consisté, sans aucun doute, dans cet extraordinaire afflux de tant et tant de jeunes que rien ne semblait pourtant – et à commencer par le milieu familial – préparer à semblable aventure, et qui se sont retrouvés, comme happés par une grâce soudaine : « Maître, où demeures-Tu ? » et indubitablement fascinés par ce Visage, par ce Regard, par cette Parole : « Venez et voyez ! ».

Faudrait-il en déduire que l'éducation familiale demeure, somme toute, d'une importance secondaire ?

Rien ne serait plus contraire à la pensée de l'Église, ainsi qu'à une étude attentive de la réalité.

Certes, il demeure vrai que toute grâce de sanctification demeure entièrement gratuite, même si Dieu, dans Sa Miséricorde, se plaît à tenir compte de nos pauvres efforts.

C'est ainsi qu'il peut se manifester, en ce qui concerne le rôle éducatif que la famille est appelée à jouer dans la formation à la sainteté, non seulement de l'adolescent, mais de l'enfant dès son plus jeune âge, une sorte de disproportion entre, d'une part, l'influence irremplaçable exercée par la famille et, d'autre part, la liberté souveraine de Dieu, toujours prête à nous déconcerter et à dépasser nos

attentes, comme à suppléer à nos insuffisances.

La sainteté de la famille n'en apporte pas moins le terreau où germe et s'épanouit normalement la sainteté de l'enfant. Tel est l'enseignement fondamental que nous sommes si reconnaissants à Son Eminence le Cardinal Lopez-Trujillo, de nous dispenser, dans un éditorial écrit spécialement à l'intention de notre revue *Enfance et Sainteté*.

C'est pourquoi nous avons tenu à prolonger dans ce numéro, plus qu'à l'accoutumée, les pages consacrées à l'enseignement du Magistère ; et c'est ainsi que seront traitées, dans leur relation avec les exigences d'une éducation familiale véritablement chrétienne, deux questions aussi graves qu'actuelles, concernant, d'une part l'éducation à la pureté, et, d'autre part les problèmes qui découlent des dérives modernes sur la conception même de la famille. Ce sont là, en effet, des questions sur lesquelles les chrétiens se doivent de creuser l'enseignement dispensé par l'Église, même, et peut-être surtout, lorsque le Seigneur leur fait la grâce d'appartenir à des milieux indubitablement protégés.

L'éducation à la pureté demeure, en effet, inséparable de la recherche d'une sanctification authentique de l'enfance. La présentation du Document pontifical pour la famille nous y aidera.

Quant à la question des dérives modernes, comment demeurer indifférents au cri d'alarme lancé par S.E. Monseigneur Bouchex, archevêque d'Avignon, devant les périls qui menacent l'institution familiale, par une reconnaissance légale d'une valeur de l'homosexualité en tant que telle, avec les conséquences qui pourraient en découler, en ce qui concerne notamment l'adoption d'enfants par de tels couples, etc. ! Ce qui n'affecte en aucune façon notre devoir de compassion à l'égard des personnes concernées et de leurs problèmes.

Sur le plan concret de la vie de tous les jours, le témoignage de Willy Boers nous apportera un précieux encouragement ; et comment n'être pas emerveilllés par les fruits d'une véritable éducation chrétienne, lorsque nous sommes invités à rendre grâce pour la petite Alexia, soutenue par toute sa famille dans son "héroïque" montée vers les sommets de l'amour ?

Dans une lettre pastorale de Noël 1988, le Cardinal Danneels, archevêque de Malines-Bruxelles, s'était montré attentif à « l'enfant révélateur de Dieu au sein du foyer », thème toujours actuel de méditation pour la grande attente de l'Avent :

« L'arrivée d'un petit dans une famille transforme toute la maison en Bethléem, une maison-pour-Dieu, une petite église domestique. Un homme et une femme s'agenouillent et écoutent, comme Joseph et Marie. La seule venue d'un tout-petit est déjà un message de la part de Dieu ; elle évangélise, elle y apporte la présence du Très-Haut, comme les trois visiteurs dans la maison d'Abraham, près

du chêne de Mambré. Les enfants apportent Dieu à l'intérieur de la famille : ils font de l'homme et de la femme des co-créateurs de vie, les bergers de leurs enfants, une petite église domestique, fontaine de vie. L'enfant fait la famille. Mais l'inverse est tout aussi vrai : la famille fait (en grande partie) l'enfant. »

Enfance et Sainteté

« Famille, voie première et fondamentale de l'Église »

(Jean-Paul II)

Éditorial de son éminence le Cardinal Lopez-Trujillo

« Le Seigneur est avec vous » rappelait aux familles du monde entier le Successeur de Pierre dans sa Lettre aux Familles *Gratissimam Sane* (n° 18). Cette présence du Seigneur, « tête du corps qu'est l'Église » (Eph 5, 23), infuse aux familles une éminente énergie (Eph 5, 27). Porteuse de notre espérance, la famille nous permet de nous projeter déjà dans le troisième millénaire. Elle nous introduit de façon dynamique dans cet avenir qui est entre les mains de Dieu. Dans la Lettre Apostolique *Tertio Millenio Adveniente*, le Saint Père Jean-Paul II dit : « C'est pourquoi il est nécessaire que la préparation du grand Jubilé passe, d'une certaine manière, à travers chaque famille » (n° 28). Il va sans dire que nous parlons ici de « la »[1] famille fondée sur le mariage, en tant qu 'institution naturelle dotée de ses fins et de ses biens spécifiques, cellule originelle de la société, enracinée dans le cœur et l'expérience des peuples.

Il y a quelques jours a eu lieu, à Rio de Janeiro, la II^e^ Rencontre du Saint Père avec les Familles. Le thème de cette rencontre est très significatif « La famille, don et engagement, espérance de l'humanité ».

La famille est le lieu par excellence où l'on se donne à l'autre, et où l'on s'engage vis-à-vis de l'autre, en réponse à la « vocation au mariage inscrite dans la nature même de l'homme et de la femme, tels qu'ils sont issus de la main du Créateur » (*Catéchisme de l'Église Catholique* n° l603). La vie conjugale comporte une logique de donation sincère non seulement à l'époux ou l'épouse mais

1 Il faut donner toute sa force à l'utilisation du singulier : *la* famille, alors que se répand l'utilisation du pluriel, *les* familles, avec toute la négation que ce pluriel implique d'un modèle de la famille fondée sur le mariage, communauté de vie et d'amour d'un homme et d'une femme, ouverte à la vie (cf. les éclaircissements donnés par Jean-Paul II dans *Familiaris consortio* n° 11-16 ; dans la *Lettre aux Chefs d'Etat du monde* du 14 mars 1994 ; dans la Lettre au familles *Gratissimam sane* n° 6-l2).

aussi aux enfants. Soit cette capacité de donation grandit et mûrit par l'exercice propre à toute vie conjugale, soit elle reste inhibée par l'égoïsme. La famille qui croît à l'image de la Trinité, le « nous » de la famille à l'image du « nous » trinitaire, s'ouvre à l'enfant qui naît de l'amour total et fécond. L'enfant s'introduit dans la dimension spirituelle du mariage qui s'ouvre à la vie. C'est pour cela que *Familiaris Consortio* ne craint pas d'affirmer que « le but fondamental de la famille est le service de la vie, la réalisation, tout au long de l'histoire, de la bénédiction de Dieu à l'origine, en transmettant l'image divine d'homme à homme, dans l'acte de la génération » (n° 28).

La famille est en même temps le lieu où l'on vit l'espérance, parce que c'est le lieu où l'homme, accueillant la vie nouvelle, se projette vers le futur avec confiance et résolution. L'espérance n'est pas le simple espoir, attaché à la réussite de tel ou tel projet, ou encore lié à l'obtention de tel ou tel gain. Cet espoir là ne peut être que trop souvent démenti par les faits, ne laissant qu'un goût amer d'illusion déçue. Qui dit espérance dit anticipation de défis à relever, de combats à mener, d'échecs et de victoires, dans une vision transcendante du futur qui va par delà ces combats, ces échecs et ces victoires. C'est pourquoi la véritable espérance est chrétienne et se nourrit dans la confiance en Dieu. Le Seigneur vient à la rencontre des familles en les éclairant, en les fortifiant, en rachetant leur amour, en marchant à côté d'elles dans un dialogue de sollicitude attentionnée qu'il faut découvrir par la foi, dans la prière. Certes, dans bien des cas, c'est un pèlerinage ardu, où l'on ressent l'amertume d'un accomplissement manqué, parfois de batailles perdues. Pourtant l'espoir renaît au contact du Sauveur des hommes, comme ce fut le cas pour les pèlerins d'Emmaüs. L'amour racheté par le Christ conserve des énergies merveilleuses qui permettent aux familles d'aujourd'hui de répondre aux défis et d'assumer les responsabilités que le Seigneur leur a confiées. Comme l'a dit le Pape Jean-Paul II, « l'avenir de l'humanité passe par la famille » (*Familiaris consortio,* n° 86).

Ces deux caractéristiques de la famille fondée sur le mariage, don et espérance, éclairent le rôle capital que joue la famille unie et chrétienne dans la "pleine humanisation" de ses enfants qui formeront l'humanité de demain. "Pleine humanisation" veut dire formation du petit homme à ces talents et à ces vertus qui l'élèveront au dessus de la simple satisfaction des besoins biologiques et du comportement animal vers le modèle de l'homme parfait, Jésus, le Christ. "Pleine humanisation" veut dire "sanctification", devenir tous les jours un peu plus Christ lui-même dans les tâches et les événements – petits et grands – de la vie quotidienne. C'est dans la famille où l'on s'aime, où l'on se donne à l'autre, où l'on se pardonne, où l'on croît, où l'on prie, où l'on a une confiance filiale en Dieu et où l'on espère par delà les difficultés, que l'enfant, don précieux du

mariage (*Gaudium et spes*, n° 50), fruit du service de la famille à la vie, peut s'ouvrir au mieux à cette vocation universelle à la sainteté à laquelle le Seigneur appelle tous les hommes (*Lumen Gentium*, n° 39-42). L'enfant ainsi accueilli devient bénédiction, message de la "Bonne Nouvelle" qui, en lui, est proclamée et resplendit. La sainteté n'a pas en ce cas à attendre les épreuves de la vie, l'épanouissement de l'âge adulte et la conversion de l'âme au Seigneur pour se manifester. Elle est déjà là, dans l'âme de l'enfant, dans la vocation qu'il peut très tôt ressentir, en particulier lorsque ses parents y sont sensibles et la facilitent par le témoignage de leur propre vie et leurs encouragements.

L'exemple de la famille d'Anne de Guigné, de Marie-Carmen Gonzalez, de Galilée Nicolini, de Thérèse de l'Enfant-Jésus, pour ne parler que de ces jeunes dont les vertus et la sainteté de vie sont aujourd'hui reconnues par l'Église, nous montre combien la famille, lorsqu'elle est fidèle à sa vocation, est le lieu où l'homme peut répondre au mieux à l'appel de son Créateur, dès le début de son existence et pour toute sa vie.

Le Saint Père, rappelant les heures étonnantes vécues à Paris il y a quelques jours au contact des jeunes chrétiens venus du monde entier, dynamiques, joyeux, pleins de foi et d'espérance, l'a bien dit : « Les jeunes seront les témoins et les messagers de l'Évangile au cours du troisième millénaire. Ils seront les protagonistes de la grande entreprise qui consiste à édifier cette civilisation de l'amour à laquelle aspire le cœur de l'homme. Toutefois, pour mener à bien cette tâche difficile, ils ont besoin d'être formés, encouragés et guidés. Ils ont besoin en particulier du soutien constant de la famille… La famille est la voie première et fondamentale de l'Église. L'avenir de l'humanité et du Peuple même de Dieu passe par la défense et la pleine valorisation de la famille. » (Angélus du 31 août 1997, L'*Osservatore Romano*, langue française, n° 35 (2484), 2 septembre 1997).

Cardinal Lopez-Trujillo, Président du *Conseil Pontifical pour la Famille*

« Vérité et Signification de la Sexualité Humaine: des orientations pour l'éducation en famille »

Présentation du Document du *Conseil Pontifical pour la Famille*

A la fin de 1995, le *Conseil Pontifical pour la Famille* a publié, à la requête de nombreux parents et associations de parents catholiques, le document : « Vérité et Signification de la Sexualité Humaine : des orientations pour l'éducation en famille »[2]. Ce fascicule a suscité immédiatement de vives réactions, tant dans la

2 Appelé *Vérité et Signification…* dans la suite du texte.

presse que dans les milieux éducatifs. Les associations de parents s'en sont en général félicité. Les partisans de la "révolution sexuelle", les associations supportant contraception et avortement, et les groupements d'éducateurs et d'enseignants hostiles aux valeurs catholiques s'y sont sentis mis en accusation et s'en sont déclarés irrités.

Certains commentateurs de ce document se sont étonnés que l'Église prenne ainsi position, par la voix d'un de ses dicastères, dans un tel domaine. Les uns comme les autres ont volontiers parlé de "nouveauté". Ils ont oublié que l'Église a derrière elle une longue tradition en la matière. L'engagement dans le mariage chrétien est en effet aussi un engagement des futurs parents à éduquer les enfants qui naîtront de ce mariage[3].

Le Saint Père, Jean-Paul II, s'est souvent exprimé à ce propos. Il a rappelé aux parents, de façon très précise, leurs droits et leurs devoirs en matière d'éducation, en particulier dans le domaine de la sexualité, présentant cette éducation sexuelle au sein de la famille comme une éducation à l'amour vrai, au travers du don de soi et de la chasteté[4]. En 1983, la *Congrégation pour l'Education Catholique* a publié ses *Orientations éducatives sur l'amour humain*[5], dans lesquelles le rôle des parent, leurs droits et leurs devoirs en matière d'éducation sexuelle étaient soulignés.

Dans le document *Vérité et Signification*, le Conseil Pontifical a repris l'enseignement du Pape Jean-Paul II, en le détaillant, pour fournir aux parents des lignes guides leur permettant de s'orienter dans ce domaine délicat de l'éducation sexuelle de leurs enfants. Dans ce livret, les parents sont remis au centre de la formation de leurs enfants en ce qui concerne la vérité et la signification de la sexualité humaine, en opposition à la tendance actuelle selon laquelle l'éducation sexuelle devrait se faire hors du foyer familial, à l'école, au travers de cours et de manuels.

---

3 Le Concile Vatican II avait ainsi présenté ce droit et ce devoir éducatifs des parents : « Les parents, parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, ont la très grave obligation de les élever et, à ce titre, ils doivent être reconnus comme leurs premiers et principaux éducateurs. Le rôle éducatif des parents est d'une telle importance que, en cas de défaillance de leur part, il peut difficilement être suppléé. » (*Gravissimum Educationis*, n° 3).

4 Le Saint Père a ainsi écrit : « L'éducation de l'amour comme don de soi constitue […] les prémisses indispensables pour les parents appelés à donner à leurs enfants une *éducation sexuelle* claire et délicate. […] L'éducation sexuelle – droit et devoir fondamentaux des parents – doit toujours se réaliser sous leur conduite attentive […] » (Exhortation Apostolique *Familiaris Consortio*, n° 37).

5 *Documentation Catholique*, 1er janvier 1984, n° 1865, pp. 16-29.

La structure du document est simple : ses sept chapitres s'enchaînent dans une progression allant de la doctrine et des principes aux application concrètes et aux recommandations pratiques.

L'**introduction**, qui fait le point de la situation actuelle, donne de suite le ton positif qui caractérise le document tout entier, encourageant les parents dans leur tâche, et leur rappelant qu'ils ne doivent pas manquer de confiance en eux-mêmes, car ils « sont riches d'un potentiel éducatif que personne d'autre ne détient » et qu'« ils possèdent les secrets et les ressources de l'amour vrai » (n° 7).

Le **second chapitre** est consacré à la présentation de l' "amour vrai" et de son corollaire, la vertu de chasteté, comme donation et contrôle de soi, en particulier dans le mariage (n° 20-21). L'amour vrai exige ce que le Saint Père appelle l' "éducation à la chasteté" (*Familiaris consortio*, n° 37). C'est parce que l'éducation à la sexualité, dans la famille, doit d'abord être une éducation à l'amour vrai et à la chasteté conjugale que le document évite d'utiliser le terme banalisé d' "éducation sexuelle", trop associé aux "méthodes" scolaires sécularisées. De fait, comme le rappelle le document, il suffit d'examiner certains programmes de la dite éducation sexuelle, introduits dans les écoles malgré l'avis contraire et même les protestations de nombreux parents (*Gratissimam Sane*, n° 13) pour comprendre la mentalité "utilitariste", "biologiste" qui prévaut trop souvent dans ce type d'enseignement.

Le **troisième chapitre** présente la mariage comme une *vocation*, un appel à l'amour conjugal. Bien des parents sont préoccupés, et avec raison, de la stabilité future du mariage de leurs enfants (n° 3l). Raison de plus pour qu'ils réagissent avec optimisme, en s'efforçant de donner à leurs enfants une profonde éducation chrétienne qui les rende capables de surmonter les différentes difficultés. En leur donnant l'amour de la chasteté, ils aideront leurs enfants à acquérir les capacités de compassion, de tendresse, de tolérance, de générosité et d'esprit de sacrifice sans lesquels aucun amour ne tient. Mais cette formation au don de soi peut aussi répondre à l'éveil chez leurs enfants d'une vocation à la virginité et au célibat (n° 34). Les parents doivent se réjouir s'ils voient chez l'un de leurs enfants les signes de l'appel de Dieu. Ils sauront alors adapter la formation à l'amour chaste aux nécessités de ces enfants (n° 35-36).

Les parents sont informés, dans le **chapitre quatre**, de leurs droits et de leurs devoirs, qui constituent la base des recommandations présentées au chapitre sept. Ces droits et devoirs sont inséparables de la responsabilité d'être parents. Lorsqu'un des parents est décédé, ou en cas d'adoption, cette tâche n'est certes pas toujours facile, mais Dieu donne les moyens de l'affronter avec générosité (n° 38).

La valeur essentielle du foyer familial comme lieu de formation est développée dans le **chapitre cinq**. Véritable "école des vertus", la maison familiale est le lieu où peuvent se développer des qualités comme la décence, la modestie, l'intimité, le contrôle de soi. La famille est, de ce fait, « un sanctuaire de la vie et de la foi » (n° 61-63).

Le **chapitre six**, intitulé « les étapes dans la connaissance » constitue une des parties les plus intéressantes du document. Quatre principes sont proposés pour aider les parents à éduquer leur enfant dans la vie morale et sexuelle, aux différentes étapes de sa croissance, en prenant en compte en premier lieu l'enfant, dans son individualité, sa personnalité, son niveau de maturité, ses besoins, ses questions et ses problèmes. Le document *Vérité et signification de la sexualité humaine* trouve ainsi un équilibre entre une approche centrée sur les parents et une approche centrée sur l'enfant.

Quatre étapes du développement de l'enfant sont ainsi individualisées :

1) Les années de l'innocence (n° 76-86).

2) La puberté (n° 87-97).

3) L'adolescence (n° 98-108).

4) Le jeune adulte (n° 109-111).

Les "années de l'innocence" représentent une phase de tranquillité dans le développement psycho-moteur de l'enfant, durant laquelle celui-ci ne devrait pas être importuné, voire dérangé, par des informations précoces sur un sujet qui ne l'intéresse pas. Cette phase est reconnue par les parents et décrite par les psychologues de différentes façons ; le document ne favorise aucune description psychologique particulière. Dans les sections qui traitent de la puberté et de l'adolescence, on trouve une forte insistance sur la découverte de la vocation personnelle, et sur la nécessité d'un soutien affectif et spirituel à ce moment crucial de l'existence.

Le **chapitre sept**, des "orientations pratiques", se présente comme une série de recommandations faites aux parents et aux éducateurs, leur rappelant leurs droits et leurs devoirs (n° 113-120). Quatre principes pratiques leurs sont proposés pour les guider dans l'application de ces recommandations (n° 121-127). Nous sommes arrivés au niveau le plus concret du document.

Parmi les recommandations, il est d'abord conseillé aux parents de s'associer avec d'autres parents, pour protéger, maintenir et compléter leur rôle comme éducateurs premiers de leurs enfants, et « pour garantir que leurs enfants soient éduqués selon les principes chrétiens d'une façon qui corresponde à leur développement personnel » (n° 114). Il leur est ensuite conseillé de s'informer du contenu et des méthodes de l'éducation sexuelle fournie à leurs enfants en dehors

du foyer (n° 116). « Personne, écrit le document, n'a le droit de contraindre les enfants ou les jeunes au secret en ce qui concerne le contenu et la méthode de l'instruction impartie hors de la famille » (n° 115) – une référence à certaines pratiques actuelles très contestées par les parents. Autant que possible, les parents devraient exercer leur droit « d'être présents », si besoin est, « durant les classes ». Au cas où l'éducation sexuelle donnée à leurs enfants hors de la maison ne correspondrait pas « à leurs propres principes », les parents ont le droit de retirer leurs enfants de cette forme d'enseignement (n° 117). Ainsi, le *Conseil Pontifical pour la Famille* indique que l'instruction fournie hors de la maison sur les matières de la sexualité n'est pas le mode normal de former les enfants et les jeunes à ce point de vue, mais qu'elle doit être considérée comme un appoint, une option, que les parents doivent toujours être libres de refuser pour leur enfant.

Les *recommandations à tous les éducateurs* se rapportent aux droits de l'enfant ou du jeune de pouvoir vivre sa sexualité de façon conforme aux principes chrétiens. Personne ne peut interférer avec le droit du jeune à exercer la vertu de chasteté (n° 118). De même, le droit de l'enfant et du jeune à être informé de façon adéquate par ses parents sur les questions morales et sexuelles (n° 119) doit être respecté, ce qui inclut le respect du niveau de maturité de l'enfant et de sa capacité à recevoir une information sexuelle qui ne doit troubler ni son innocence, ni sa tranquillité (n° 119). Ces droits de l'enfant et du jeune se concrétisent dans le droit « de se retirer de toute forme d'instruction sexuelle donnée hors de la maison » (n° 120). Le document souligne encore ce droit en ajoutant que « ni lui ni les autres membres de sa famille ne peuvent être pénalisés ou encourir une forme de discrimination à la suite d'une telle décision ».

Le cœur du document, et sa partie la plus spécifique se situe dans les « quatre principes pratiques » selon lesquels le Conseil Pontifical entend concrétiser ses recommandations :

1) « *La sexualité humaine est un mystère sacré qui doit être présenté selon l'enseignement doctrinal et moral de l'Église, en tenant toujours compte des effets du péché originel* » (n° 122). Ainsi le document maintient un équilibre entre l'idéal de la sexualité humaine, tel qu'il vient d'être décrit, et le réalisme chrétien qui tient compte de la faiblesse humaine (n° 123).

2) « *Ne doivent être présentées aux enfants et aux jeunes que des informations proportionnées à leur phase propre de développement individuel* » (n° 124). C'est là un rappel de l'altitude de sagesse, préconisée au chapitre six, qui tient compte des différentes phases du développement de l'enfant. On donne le conseil d'attendre l'adolescence tardive pour donner une information prudente sur la régulation naturelle de la fertilité, dans le contexte de l'éducation à l'amour vrai

(n° 125 a). La même prudence est recommandée en ce qui concerne la discussion avec l'enfant de questions telles que l'homosexualité ou les perversions sexuelles. Une telle discussion ne devrait avoir lieu qu'en réponse à de véritables problèmes posés par l'enfant (n° 125 b,c).

3) « *Aucun matériel de nature érotique ne doit être présenté aux enfants ou aux jeunes à quelqu'âge qu'ils soient, individuellement ou en groupe* » (n° 126). La note 155 donne quelques exemples de ce type de matériel.

4) « *Personne ne doit être invité, et encore moins obligé, à quelque action qui offense objectivement la modestie, ou qui lèse subjectivement la délicatesse personnelle ou le sens du privé* » (n° 127). Diverses "méthodes" représentant autant d'abus dans l'éducation sexuelle sont ici dénoncées, qui sont contraire à ce principe du respect de l'enfant.

A la suite de ces quatre principes, le document aborde la question des diverses "méthodes" d'éducation sexuelle couramment pratiquées, en en recommandant certaines (n° 129-134) et en préconisant d'éviter les autres (n° 135-142). Les méthodes recommandées accordent toutes une place aux parents dans l'éducation sexuelle de leurs enfants, au minimum sous forme d'un droit et devoir de contrôle. Les méthodes déconseillées, au contraire, méconnaissent le droit de regard des parents sur l'éducation sexuelle donnée à leurs enfants, et comportent souvent un contenu contraire à la morale chrétienne, en particulier dans leur insistance sur la "surpopulation" et la promotion qu'elles font des méthodes contraceptives (n° 136). Le texte met également en garde contre les "conseillers et thérapeutes du sexe" (n° 138), qui ne reconnaissent pas la valeur de la chasteté et dont les thèses sont incompatibles avec l'enseignement de l'Église. Dans ce contexte, le document critique fortement les abus commis pour éduquer de façon plus qu'explicite les jeunes à la pratique du "sexe sûr", dans l'optique de la lutte contre le SIDA (n° 139). Une autre méthode prise à partie par le document est celle dite « de la clarification des valeurs » (n° 140), fondée sur l'opinion que les jeunes, répartis en groupe de travail, sont invités à donner sur les diverses questions morales, sans référence aucune à la loi morale, dans le plus total relativisme éthique. Enfin les parents sont invités à vérifier si, dans les programmes scolaires proposés à leurs enfants, ne s'y trouvent pas mêlées des formes d'éducation sexuelle difficilement contrôlables, parce qu'incluses dans le contexte d'autres matières. Cette méthode dite « de l'inclusion » permet par exemple de prôner la contraception ou l'avortement dans le cadre d'études sociales ou culturelles (n° 141). Elle se rencontre malheureusement aussi dans certains enseignements catéchétiques.

On justifie parfois l'éducation sexuelle explicite et précoce des enfants au nom

de la culture sécularisée où ils se trouvent placés. Ceci, nous dit le document, ne se justifie pas car l'inculturation n'a jamais mis en opposition foi et culture, et que la foi chrétienne s'est toujours montrée un facteur dynamisant de la culture (n° 143). Il ne s'agit donc pas de tolérer un abaissement moral au nom du relâchement des mœurs dans les sociétés industrialisées, mais au contraire de permettre à la foi d'élever cette culture en la guérissant de ses faiblesses.

A l'inverse, l'Église doit juger de la compatibilité de certaines coutumes locales, traditionnelles, avec la morale chrétienne. Certaines pratiques ne peuvent être acceptées (mutilation génitale, introduction des jeunes aux pratiques sexuelles). Par contre, les traditions de modestie et de réserve en matière sexuelle qui caractérisent certaines de ces sociétés sont à respecter et à défendre (n° 144).

A la fin de ce paragraphe sur l' "inculturation", le texte ajoute l'importante remarque suivante : « De plus, on doit respecter le rôle particulier de la famille dans les cultures locales, sans chercher à imposer un modèle occidental d'éducation sexuelle ». Divers grands organismes internationaux ont promu une éducation sexuelle explicite, sécularisée et anti-nataliste, déjà condamnée dans le paragraphe 126, et que l'on trouve pratiquée de façon croissante dans les pays en voie de développement.

Le document se conclut en encourageant les parents à répondre à leur devoir d'éducateurs et en appelant à soutenir les parents dans cette voie. La conclusion du texte reprend, à ce propos, le principe, cher à l'Église, de la subsidiarité, dans les termes suivants :

« Une telle aide ne signifie en aucun cas enlever aux parents leur droit-devoir formatif ou le réduire… Le rôle que d'autres peuvent jouer en aidant les parents est donc toujours a) *subsidiaire*, parce que le rôle formatif de la communauté familiale est toujours préférable, et b) *subordonné*, c'est-à-dire sujet à la direction attentive et au contrôle des parents » (n° 145).

L'aide aux parents, dans le domaine de l'éducation sexuelle « doit être donnée d'abord et avant tout aux parents, plutôt qu'aux enfants » (n° 145).

Le message final du *Conseil Pontifical pour la Famille*, dans ce document, est clair : ce sont les parents qui, mieux que quiconque, de par la grâce de leur état de parents, « par leur propre ministère de l'amour », peuvent donner à leurs enfants cette éducation à l'amour qui leur permettront de surmonter « les défis et les problèmes de notre temps ». Mais à ceci il y a une condition : que l'amour de ces parents soit « pur et généreux », et qu'il s'incarne ainsi « dans un climat d'amabilité et de tendresse » (n° 149).

L e *Conseil Pontifical pour la Famille*, en délivrant le document *Vérité et signification…*, n'a donc pas fait que répéter ce que d'autres textes du Magistère

avaient déjà dit : il a apporté dans ce domaine les lignes d'un véritable programme d'action, dont l'aspect pratique déprendra des situations rencontrées par les parents, dans les différents pays.

Il ne s'agit plus de rappeler simplement que les parents ont le droit et le devoir d'éduquer leurs enfants, en particulier dans le domaine sexuel. Il est demandé aux parents de s'organiser pour faire respecter leurs droits, lorsqu'il y a injuste intrusion de l'État, ou de certains éducateurs, dans ce domaine. L'éducation sexuelle prise en mains par l'État, sans consulter les parents, lèse les droits de ceux-ci et, de plus, met en danger la foi et le sens moral de leurs enfants. Souvent, cette éducation sexuelle sécularisée se trouve livrée aux mains d' "éducateurs", qui cachent à peine leurs liens avec les puissantes organisations internationales en faveur de l'avortement et du contrôle des populations. La lutte contre le SIDA donne le prétexte à ces organisations pour imposer encore plus leur point de vue et leurs orientations auprès des jeunes. D'autres fois, ce sont des psychologues, favorables aux expériences sexuelles précoces et de tous genres, qui se trouvent avoir la haute main sur les programmes et les manuels. Face à ces abus, et au mépris dans lequel sont tenus les parents au point qu'on leur dénie parfois la simple connaissance des programmes délivrés à leurs enfants, le *Conseil Pontifical pour la Famille* encourage les parents à s'associer et à s'organiser (n° 114), non seulement pour lutter pour leurs droits, mais encore pour promouvoir le bien de la société toute entière. L'Église, quant à elle, doit pouvoir donner à ces parents la catéchèse morale appropriée pour les encourager à s'occuper de l'éducation sexuelle de leurs enfants et à s'en sentir responsables. Ceci suppose que, dans les paroisses, comme dans les mouvements, on s'organise pour venir en aide aux parents et collaborer avec eux.

Le programme que propose le *Conseil Pontifical pour la Famille* est donc un programme de réforme et de renouveau, afin que, à l' "éducation sexuelle" de type biologique et préventif se substitue une "éducation à la chasteté et à l'amour", centrée sur la famille, et respectueuse de la personne humaine et de sa vocation.

Pour un tel programme, il ne suffit pas de s'organiser ou de manifester : le *Conseil Pontifical pour la Famille* souligne la nécessité d'un *solide enracinement chrétien*, dans la foi nourrie à l'Évangile, la bonne humeur et la patience soutenues par l'espérance et la confiance en Dieu, et, surtout, beaucoup d'amour, don de l'Esprit-Saint (n° 150).

C'est pourquoi les parents, reconnaissant leurs limites humaines et leurs faiblesses, doivent savoir faire appel à la puissante intercession et à la protection de Marie Immaculée, la Sainte Vierge ; ils doivent aussi invoquer saint Joseph, en

suivant son exemple de fidélité et de pureté de cœur ; et, mettant toujours leur confiance en Dieu, ils doivent prier l'Esprit-Saint, « le doux Paraclet, donneur de tous les biens » (n° 150).

Ainsi fortifiés, les parents pourront offrir à leurs enfants l'amour « qui chasse toute peur », qui « excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout » (1 Cor 13, 7).

Lettre de Mgr Bouchex, archevêque d'Avignon sur la famille

Bulletin Religieux du diocèse d'Avignon*, octobre 1997. Les soulignés sont de notre rédaction.*

Fréquemment, les informations nous apprennent que des enfants, des adolescents, des jeunes volent, tuent, s'en prennent avec brutalité à leurs enseignants, agressent des personnes, commettent des actes de vandalisme, profanent des tombes, se suicident ou tentent de le faire, etc. ! L'opinion s'étonne, s'indigne, dénonce le manque de moyens de sécurité. Parmi les causes, sont évoquées *la carence des parents, l'absence de vie familiale, la déstructuration des familles.*

Au cours de cet été, un débat s'est instauré autour de décisions de maires concernant les enfants de moins de 12 ans déambulant seuls dans les rues après 22 heures. Les opposants à ces mesures y ont vu une atteinte à la liberté des personnes. *Certains ont rappelé qu'il revient aux parents* d'accompagner leurs enfants ou de leur interdire de telles sorties nocturnes.

Il est heureux qu'à l'occasion de ces faits, et d'autres, la société se souvienne de l'importance de la famille et du rôle des parents. *Encore faut-il que les enfants aient une famille et des parents qui soient des pères et des mères* au sens plein de ces mots. Or, que se passe-t-il dans la réalité ? Tandis qu'on gémit sur la carence des familles et l'absence des parents, on considère la famille comme dépassée, on prône la liberté de s'unir et de se séparer au gré des sentiments, on brocarde la fidélité conjugale, on accepte que tout soit dit et que tout soit fait, on traîne les pieds pour mettre en œuvre une véritable politique familiale. Certaines organisations mondiales vont jusqu'à programmer systématiquement la destruction de la famille.

Et *n'est-il pas inquiétant de voir notre gouvernement envisager un contrat d'union civile pour tout couple* voulant vivre ensemble, *y compris pour des couples d'homosexuels* ? Certes, on précise qu'il ne s'agit pas de mariage en ce cas-là. Mais l'action de certaines associations et la démagogie de certains de nos

responsables nous font craindre que, comme en d'autres pays, nous en arrivions là un jour.

Il n'est pas question d'exclure de la société et de l'Église les homosexuels. Ces hommes et ces femmes ont la même dignité que quiconque. L'Église les considère comme des hommes et des femmes aimés de Dieu, sauvés par le Christ, appelés à la sainteté. Ils sont appelés comme tous les chrétiens à vivre les exigences évangéliques dans tous les domaines de la vie personnelle et sociale, y compris l'exigence de la chasteté. Ils ont à suivre le Christ en se reconnaissant pécheurs. Pour eux comme pour nous valent les paroles de Jésus : « Je suis venu appeler non pas les justes, mais les pécheurs » (Mt 9, 13). Nous avons dans l'Église à les reconnaître comme nos égaux dans le mystère du salut et dans la vocation universelle à la sainteté.

Mais nous ne pouvons pas reconnaître le mariage d'un couple d'homosexuels. Le mariage n'a de sens que pour un couple hétérosexuel. « L'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un » (Gn 2, 24). Tel est le dessein créateur de Dieu sur l'homme et la femme, réaffirmé par le Christ (Mc 10, 2-16).

Redire clairement cela, ce n'est pas porter atteinte à la dignité des personnes en cause. C'est les aider à vivre en vérité ce qu'elles sont. C'est aussi *sauver l'originalité humaine et chrétienne de la famille*. Donner l'impression qu'on met sur le même plan le mariage qui est à la hase de la famille et le couple homosexuel, c'est porter un coup grave au mariage et à la famille, donc à l'avenir des enfants et des jeunes.

Il serait particulièrement grave qu'on permette un jour à des couples homosexuels d'adopter des enfants. Déjà les familles monoparentales ne favorisent pas une bonne maturation humaine des enfants. Un enfant a besoin pour une telle maturation d'un pôle masculin et d'un pôle féminin. De même il n'est pas bon pour les enfants d'être sans cesse ballottés d'un parent à l'autre dans les cas de divorces, ou renvoyés d'un foyer à l'autre quand le père ou la mère change de conjoint.

Qu'en sera-t-il si un enfant est confié à un couple homosexuel ? Avons-nous le droit de tout décider en fonction *des seuls intérêts* ou plaisirs des adultes, comme cela se fait déjà pour le divorce, l'avortement, la fécondation in vitro, l'examen pré-implanlatoire ? Une société vraiment humaine doit donner la priorité aux plus petits et aux plus faibles, dont font partie les enfants.

D'autres faits, qui ne paraissent pas mettre en cause directement la famille, en sapent peu à peu les bases. Il y a quelques années le Père Verspieren, du Centre Sèvres, dénonçait *les pratiques d'euthanasie active* qui ont cours, en plus grand

nombre qu'on ne pense, dans les centres hospitaliers de France. Ces jours derniers, les informations nous apprennent que *des stérilisations sont pratiquées* sur des jeunes filles et des femmes, handicapées plus ou moins profondément, *à leur insu*.

Ces atteintes à la personne humaine se répandent de plus en plus sous la poussée d'une dérive qui paraît inexorable. *Il y a une logique de mort comme il y a une logique de vie.* Considérer peu à peu l'avortement comme banal et normal ou la fécondation in vitro comme un droit ne peut que mener progressivement à la recherche sur les embryons reconnue comme légitime puis à la suppression des embryons dont on prévoit qu'ils seront atteints d'un handicap, enfin à la programmation de l'eugénisme. Le clonage humain est pour l'instant interdit. Jusqu'à quand ? Ces faits touchent en profondeur l'avenir de la famille.

Cette logique de mort explique le combat du pape Jean-Paul II. comme l'attitude *absolument* cohérente de Mère Teresa face à l'avortement. La logique de vie ne se partage pas. On l'accepte tout entière. Ou alors une brèche est ouverte qui ne peut conduire qu'à un enchaînement de mépris de la vie, depuis son origine jusqu'à son terme. Le nazisme était en cela parfaitement logique. Sa logique est-elle en train de triompher chez nous ?

La société – et les chrétiens ne sont pas seuls à le dire – *a de moins en moins de repères* auxquels se référer. Lutter contre les sectes sans voir que les sectes se nourrissent de l'absence de repères, c'est mener une lutte qui ne porte pas le remède à la racine. Laisser, ou même pousser notre société à *naviguer comme un vaisseau fantôme, en particulier en ce qui concerne le mariage, la famille et la vie, c'est nous préparer à toutes les aventures politiques, y compris l'aventure totalitaire*. Brandir sans cesse le spectre de l' "ordre moral" dans les domaines du mariage, de la famille et du respect de la vie, c'est favoriser l'arrivée d'un ordre tout autre que moral.

La première lecture et l'Évangile du dimanche 5 octobre nous révèlent le dessein de Dieu sur le couple et la famille. Ces lectures bibliques nous invitent à redire aux familles qui essaient de vivre le projet de Dieu sur elles, notre reconnaissance, notre soutien, notre confiance. Elles ne doivent pas se considérer comme une espèce en voie de disparition. Elles sont porteuses de l'avenir de la société. Elles doivent agir, sans esprit polémique, sans agressivité, dans le respect de tous, avec la force qui vient de Dieu, pour une authentique politique familiale. *Le bien de la société humaine tout autant que le bien de l'Église passent par des familles conformes au dessein de Dieu.*

Raymond Bouchex, archevêque d'Avignon

Sainteté en famille

Le titre vous étonne-t-il ? Peut-être vous choque-t-il ? Est-ce possible que nous devenions des saints dans notre famille avec les petits travers et les grands défauts que nous nous connaissons ? Pourtant il le faudra car si un jour nous ne sommes pas des saints (canonisés ou non), nous serons… des damnés. Il n'y a pas de moyen terme !

C'est possible une famille de saints. Les Martin d'Alençon et de Lisieux le prouvent avec un membre canonisé et trois procès de béatification en cours…

Ce n'est pas enfantin et encore moins infantile de croire à la sainteté des enfants. La belle histoire d'Anne de Guigné n'est pas la seule à le prouver.

Témoignage

Je m'étais éloigné du cœur de Dieu et de l'Église quand un jour j'ai retrouvé la Foi grâce à un prêtre qui m'a simplement proposé de prier avec lui. En rentrant à la maison je demandai à mon épouse : « Quel est le saint d'aujourd'hui ? ». À l'époque le souci de connaître le saint du jour ne figurait pas sur mon agenda. La réponse m'a bouleversé : « C'est l'anniversaire de la mort de Maurice. ».

Son petit frère mourut à Privas comme un vrai saint le 19 décembre 1937, dans les semaines qui ont suivi sa première communion et après bien des souffrances. Les deux dernières heures de sa vie, il était en extase. Avant qu'il ne meure, sa maman, qui le veillait nuit et jour, lui a demandé d'intercéder auprès de Jésus pour les membres de la famille et les amis. J'ai appris plus tard que j'étais le second à avoir retrouvé la Foi le jour même de l'anniversaire de son départ pour le ciel…

L'éducation chrétienne que ma belle-mère avail donnée à cet enfant et qui lui a permis de vivre, à sept ans, ses souffrances en union avec le Christ continue à porter ses fruits dans notre famille. A la fin de sa vie, de voir que sa fille, son gendre et ses petits enfants ont pu vivre la rencontre personnelle avec le Seigneur, a adouci la plus grande souffrance qu'une maman puisse endurer : la perle d'un enfant.

Les J.M.J.

Les J.M.J. nous ont montré un million deux cent mille jeunes, dont le Cardinal de Paris a dit que souvent on ne savait pas d'où ils venaient. Enfants en grand nombre non catéchisés, issus de familles non chrétiennes, du moins non pratiquantes. Au point que l'on pourrait se demander à quoi sert l'éducation familiale chrétienne puisque bien des parents pratiquants auraient voulu voir participer leurs enfants à l'une des routes organisées par les diocèses, les mouve-

ments ou les nouvelles communautés.

Cependant n'oublions pas que ces jeunes ont encore une longue route à parcourir pour que la grâce d'un moment soit convertie en conversion durable. Pour les accompagner il faudra des chrétiens formés et d'où viendraient-ils – tout comme ceux qui ont encadré les J.M.J. ! – sinon des familles chrétiennes s'efforçant de donner une éducation chrétienne dans la fidélité ?

La sainteté est-elle impossible?

La sainteté semble un idéal si éloigné de nous. Pourtant elle est simple et destinée non pas à une élite, mais à tous. Les paroles de la consécration ne disent-elles pas : « Pour vous et pour la multitude » ?

Saint d'après son étymologie latine, grecque et hébraïque signifie : « mis à part ». « Être dans le monde sans être du monde », nous apprend l'Évangile.

Dans les langues germaniques et anglo-saxonnes l'étymologie, par exemple du mol anglais *holy*, rapproche le concept de sainteté de *whole* : intègre, entier et de *to heal* guérir. Autrement dit : *saint* est celui qui est rétabli dans l'état voulu par le Créateur.

Le mot hollandais pour Sauveur : *Heiland* signifie littéralement « celui qui est en train d'apporter la guérison ». D'ailleurs, il n'en est pas autrement du mot français puisque *Sauveur* remonte à travers le latin *salvator* à l'ancien grec *solwos* (*'olos*) qui signifie la même chose : entier, intègre !

Aussi, les guérisons que le Seigneur faisait et continue à faire, sont autant de signes nous rappelant sa mission d'Envoyé du Père.

La sainteté n'est donc pas avant tout un effort héroïque, mais une attitude de se laisser faire : c'est surtout l'abandon à la divine Providence comme nous l'apprend depuis plus de deux siècles le Père de Caussade[6]. La seule altitude qu'elle nous réclame c'est une attitude d'accueil, une disposition : vouloir être guéri (Rm 12, 1-2).

Avec la grâce, le cheminement ne devient pas seulement possible, mais encore faisable.

Voilà peut-être un aspect qui pourrait nous guider dans l'éducation à la sainteté de nos enfants et nous protéger du découragement.

Willy Boers, de la communauté de l'Emmanuel

6 Jean-Pierre de Caussade, s.j. *L'abandon à la divine Providence*. Préface du Cardinal Suenens. Éd. FIAT, 9 Gravenplein B-9940 ERTEVELDE Belgique.

Alexia, un cadeau du ciel

« Je suis un cadeau du ciel »

La naissance d'Alexia au matin de ce 7 mars 1971 est accueillie avec une joie toute particulière. Elle arrive dernière après José-Damien qui a dix ans de plus qu'elle. Alexia est baptisée en la fête de saint Joseph, le 19 mars, et comme elle le dira elle-même quelques années plus tard à une jeune vendeuse qui demandait à sa mère : « Et cette jolie petite fille, qui est-elle ? – Moi ? Je suis un cadeau du ciel. »

Avec ce cadeau, le Seigneur commence à écrire une histoire sainte dont lui seul a le secret.

« Mon enfant que ce signe te rende saint »

L'histoire qui commence avec cette naissance ne peut se comprendre qu'en entrant dans l'histoire de la famille d'Alexia. C'est une histoire sainte et familiale, enracinée dans la foi soutenue par la spiritualité de l'*Opus Dei*. Francisco et Moncha ont tous deux de profondes convictions chrétiennes doublées d'une solide formation qu'ils tiennent à transmettre à leurs enfants.

A partir de 1955 naissent successivement Maria-José, Alfredo et Francisco. Puis, en 1959, naît Ramon-Maria qui meurt quatre mois plus tard. En 1961, José-Damien vient au monde suivi de Javier en 1964, qui, lui aussi mourra trois mois plus tard.

La disparition de ces deux bébés resserre affectivement et spirituellement les liens entre les parents et les enfants de la famille d'Alexia. Tous les soirs. Moncha, en bénissant le front de ses enfants, fait cette prière : « Mon enfant, que le Seigneur te bénisse et te rende saint. ».

« Jésus, que je fasse ce que tu veux »

A 6 ans Alexia décide de se confesser et, chose étonnante pour son âge va choisir un directeur spirituel pour l'aider à grandir.

Dans un petit agenda, elle note son examen de conscience. Un jour sa mère lui demande si elle a pensé à dire quelque chose d'affectueux à Jésus avant de quitter l'église. Alexia lui répond : « Maman, je lui dit : Jésus que je fasse ce que tu veux. »

En janvier 1978, Francisco, le père d'Alexia, est victime d'un infarctus. C'est une grande épreuve pour toute la famille et, là aussi, Alexia prie constamment pour la guérison de son père. C'est aussi à cette époque qu'elle prend l'habitude d'invoquer régulièrement son ange gardien.

« Maman, tu as vu, j'ai donné ma lettre au pape ! »

Alors qu'en cette année 1979 ses parents décident de se rendre à Rome pour y célébrer leur noce d'argent, la famille jubile. Surtout qu'un autre projet a mûri dans le cœur de Moncha : Alexia pourrait faire sa première communion au cours de leur messe anniversaire de mariage.

Il faudrait aussi y rencontrer le Saint-Père. Alexia décide alors d'écrire une lettre au pape. « Je la lui donnerai moi-même, dit-elle ».

Alexia termine sa lettre ainsi : « Très Saint-Père, je vous aime à la folie ». Comme sa mère lui fait remarquer qu'elle n'aime guère cette expression, elle insiste. « Mais, Maman, je l'aime **vraiment** à la folie ». On en resta là et, comme prévu, elle glisse la lettre dans l'enveloppe.

Le 8 mai 1979, Alexia, après une grande préparation, fait sa première communion dans un profond recueillement. Elle fait une longue action de grâce. L'Eucharistie sera dorénavant pour elle une source d'intimité avec Jésus, une source d'abandon à Son Amour qu'elle manifestera pendant toute sa vie.

Le lendemain, c'est de bonne heure que la famille se met en route pour Saint-Pierre. Alexia tient sa lettre à la main. Elle est décidée à la remettre elle-même au pape. À cette époque, le service de sécurité est moins strict. L'attentat contre le Saint-Père n'ayant pas encore eu lieu.

Lorsque le pape descend l'estrade, Alexia franchit les barrières de sécurité, s'élance vers lui avec d'autres enfants. Patiemment, elle attend son tour, et tend sa lettre au Saint-Père qui l'embrasse et lui fait une croix sur le front. Dès cet instant, elle ne le lâche plus et l'accompagne jusqu'aux malades. Puis Alexia se met sur la pointe des pieds faisant semblant de vouloir lui donner un baiser. Le Saint-Père s'incline alors et l'embrasse de nouveau.

Ce pèlerinage à Rome avait bien préparé le voyage du pape en 1982 en Espagne, auquel toute la famille devait participer avec ferveur et enthousiasme.

Tous en Terre sainte

Au cours de l'année 1984 elle se rend en famille en Terre sainte sur les pas de Jésus. Elle suit en cette Semaine sainte le Chemin de croix, le parcours de la vie douloureuse de Notre Seigneur.

Elle gardera précieusement en sa mémoire et dans son cœur ces lieux et ce chemin de Gethsémani.

Mais, plusieurs fois au cours de cette année, Alexia s'est plainte de l'épaule, au point que parfois elle ne met plus sa veste qu'elle n'arrive plus à enfiler.

« Maman, de quoi suis-je malade ? »

Dés le début de l'année 1985, les résultats médicaux avaient bien indiqué qu'il ne s'agissait pas de rhumatismes. Sa famille était préoccupée. Mais la visite du 4 février à l'hôpital du Sacré-Cœur, alors qu'Alexia souffre beaucoup et ne peut presque plus bouger la main révèle une fracture de la colonne vertébrale au niveau des cervicales. Alexia n'a pourtant subi aucun choc. On ignore la cause de cette fracture, mais il est nécessaire d'opérer de toute urgence.

Alexia ne montre pas sa crainte : « Jésus, que je fasse ce que tu veux ». Elle sait maintenant qu'elle tient dans ses mains, dans son corps, un trésor, sa douleur offerte. Alexia n'a pas besoin d'explication.

Cependant, jusqu'au 9, date de l'opération, les examens se succèdent mais aussi les prières, les chapelets, les dialogues avec Dieu, les moments de confiance et de peur. Toujours entourée de sa famille, Alexia sourit doucement : « Je suis son cadeau du ciel ! ». Son chapelet d'ailleurs ne la quitte plus désormais. C'est une grosse opération qu'a subie Alexia. Prélèvement d'un petit morceau de hanche, puis greffe dans les cervicales et fixation d'une plaque métallique pour soutenir le tout. Fatiguée, la convalescence est douloureuse à cause des incessants exercices de rééducation.

La date du 7 mars sera une fêle. Alexia vient d'avoir 14 ans. Elle va déposer les fleurs à la chapelle, entourée de tous ceux qu'elle aime, le personnel qui la soigne et sa famille.

Malgré son état peu satisfaisant, Alexia va pouvoir rentrer chez elle pour la Fête des pères. Elle se réjouie mais elle sait que c'est en chaise roulante qu'elle va y revenir et elle se sent extrêmement faible.

Quelques jours plus tard, Moncha s'affaire dans la chambre de sa fille quand Alexia lui dit : « Maman, je ne peut plus remuer les jambes. Que m'arrive-t-il, vais-je rester paralysée ? ».

Alexia, tu entres avec Jésus !

Alexia pense qu'elle serait incapable de supporter une seconde opération, aussi grave que la première et aussi rapprochée. Elle fait part à sa mère des angoisses qui l'envahissent concernant son anesthésie :

« Maman, tu te souviens à Jérusalem, la voie douloureuse ? »

Pendant les vingt minutes qui précèdent cette opération, elle entretient un dialogue tendre et affectueux avec Jésus, une prière très confiante, d'une grande intimité. Elle est avec Jésus, elle Lui parle comme à une personne très proche. Alexia déverse son cœur en Celui qui la comprend vraiment. A la fin, elle Lui dit :

« Jésus, je veux me rétablir, je veux guérir. Mais je veux ce que tu veux. ».

Elle a oublié que sa mère était là.

A six heures du soir, elle entre en salle d'opération. Francisco s'approche de l'oreille d'Alexia et lui murmure : « Alexia, tu entres avec Jésus. – Oui, Papa, je sais. »

Alexia se réveille normalement, mais le médecin est inquiet car la tumeur retirée est maligne. Alexia est alors en réanimation. Sa mère lui dit : « Maintenant, mon trésor, il faut dormir. Mets-toi dans les bras de la Sainte Vierge comme un petit bébé, blottie près d'Elle et tâche de dormir. ».

Dans ce nouvel hôpital, à partir de ce moment, Alexia et sa famille auront à souffrir des nombreuses négligences venant tantôt des infirmières, tantôt du personnel. Mais Alexia demeure calme malgré ces contrariétés et cette souffrance.

« Maman, te souviens-tu de Gethsémani ? »

Le 9 avril, Alexia est à nouveau hospitalisée pour une lourde chimiothérapie. Le 27 juin, elle est opérée pour la troisième fois, et le 9 août une quatrième fois suivi d'un cycle de chimiothérapie. C'est aussi à cette époque qu'elle subit de véritables attaques du Malin.

Elle appelle son ange gardien à son secours. Elle le supplie de la garder. « Mon Ange gardien, doux compagnon, ne m'abandonne pas, ni le jour, ni la nuit. »

Alexia souffre maintenant de migraines qui ne la quittent plus. Un nouvel examen va révéler des métastases méningées. Il n'y a plus rien à faire. Elle reçoit le sacrement de confirmation et l'onction des malades ; elle accueille le Seigneur, silencieuse. Et, se recueillant :

« Maintenant, laissez-moi, je doit rester avec Jésus. »

« Viens, Seigneur, ne tarde pas ! »

Ces jours douloureux sont malgré tout de très précieux moments d'intimité pour toute la famille.

En celle fin d'après-midi du 2 décembre, le médecin de garde veut parler à ses parents en particulier. « Je voulais vous dire que tout le personnel de l'étage est profondément transformé par l'exemple d'Alexia. Il y en a certains qui reconsidèrent leur vie. Une infirmière peu croyante m'a confié : "Je ne peux plus entrer dans sa chambre sans être saisie. Comment peut-on mourir ainsi avec une telle joie ?" Il poursuit, surprenant encore plus ses parents par cette affirmation insolite : "Avec elle, le démon joue gros jeu." »

Le 3 décembre, Alexia remarque qu'elle perd la vue. Mais le 4, elle se sent

mieux. Un prêtre ami vint la voir. Il ressort de la chambre édifié par l'assurance et la joie d'Alexia d'aller au ciel.

« Maman, dis à Jésus que je l'aime »

Le 5 décembre, après une nuit sans sommeil. Moncha et sa fille parlent doucement : « Maman, dis à Jésus que je l'aime »[7]. Francisco entre un peu plus tard suivit de José-Damien et d'Alfredo.

« Papa, chante-moi quelque chose ». Il entonne une berceuse. Alexia le regarde en souriant, elle sert sa main.

Alexia s'éteint pleine de la Vie.

Moncha fait alors cette prière à Marie : « Ma mère qu'elle passe de mes bras aux tiens, je ne veux pas qu'elle se sente seule, elle ne l'a jamais été. Elle n'a même pas 15 ans. »

Son père, sa mère, ses frères et sa sœur sont là, témoins silencieux mais non muets. Ils prient de tout leur cœur, de toute leur tendresse, de tout leur amour. Alexia les a quittés à 11 heures 05, mais Moncha continue de lui parler pendant quelques instants. Alexia garde son air grave et paisible ; elle parait endormie.

Dans les heures qui suivent, de nombreuses personnes viendront voir ses parents et leur dire la chance d'avoir eu une petite jeune fille si sainte. Beaucoup ne pensent même pas à présenter leurs condoléances.

Au milieu de cette douleur, mêlée d'une certaine paix, la famille d'Alexia pressentait qu'elle était devenue pour beaucoup de gens un puissant intercesseur devant le Seigneur. Ce "cadeau de Dieu" ne leur appartenait plus.

Fidèles à tout ce qu'ils avaient reçu de celui qui est désormais le bienheureux Josémaria Escriva et qu'Alexia aimait tant, savaient-ils que leur propre fille, à sa suite, emprunterait ce chemin de sainteté.

La cause de canonisation d'Alexia fut introduite le 14 avril 1993 à Madrid et clôturée solennellement le 1er juin 1994.

Elle s'ouvrira à Rome le 30 juin de la même année.

Le décret de validité est accordé par la *Sacrée Congrégation pour les Causes des Saints* le 11 novembre 1994.[8]

Odile Gautron

---

7 C'est à ce moment-là qu'a lieu la dernière prière d'Alexia avec toute sa famille que nous reportons, tant elle est belle, page suivante dans son intégralité.

8 D'après le livre : *Alexia, un sourire pour Dieu*, Pedro Antonio de Urbina. Éd. du Laurier.

Les dernières paroles d'Alexia

Nous reportons intégralement les dernières paroles d'Alexia qui sont aussi sa dernière prière avec sa famille, particulièrement suggestives en ce temps de Noël, (o.c, pages 259 et suiv.)

Le dernier jour de la vie d'Alexia, un peu avant neuf heures, sa famille, remontant de la chapelle où ils ont assisté à la Sainte Messe, entrent dans sa chambre. A peine Alexia a-t-elle entendu les pas de sa mère qu'elle lui dit :

« Maman, dis à Jésus que je l'aime. »

Sa mère ressent un coup au cœur, mais elle s'approche calmement de sa fille et s'assied près d'elle. Son père est en face. Alexia est un peu redressée sur les coussins, elle respire difficilement, son cœur bat très vite :

« Jésus, Alexia t'aime, elle t'aime beaucoup, plus que tout en ce monde. Même si Tu lui donnais le monde entier, elle n'en voudrait pas car elle n'aime que Toi, n'est-ce pas ma chérie ?

– Oui, répond-elle avec toute l'énergie qui lui reste.

– Jésus, Tu sais, elle est très fatiguée et il lui en coûte de parler, mais Tu sais que chaque fois qu'elle respire, elle te dit qu'elle t'aime. Chaque fois que son cœur bat, elle te dit qu'elle t'aime, n'est-ce pas ma chérie ?

– Oui ! dit-elle, émerveillée. »

Son père, ses frères et sa sœur sont les spectateurs silencieux de ce moment crucial ; silencieux, mais non muets, car eux aussi prient de toute leur âme, de toute leur tendresse, de tout leur amour. Dans ces derniers instants, son père tient entre ses mains glacées celle d'Alexia, brûlante.

« Tu n'as peut-être pas fait ton offrande d'œuvre… Nous la faisons maintenant ?

– Oui.

– O ma Mère ! Je m'offre toute à vous, et comme preuve de ma filiale affection, je vous consacre en ce jour mes yeux, mes oreilles, ma bouche, mon cœur, tout moi-même. Et puisque je vous appartiens, Vierge Marie, gardez-moi, défendez-moi, je suis toute à vous…

– Amen.

– Veux-tu que nous récitions la communion spirituelle ?

– Oui.

– Je voudrais, Seigneur, te recevoir avec la pureté, l'humilité et la dévotion avec lesquelles ta très sainte Mère te reçut… » « Alexia, ma chérie, interrompt Moncha, Jésus est sur le point de naître à Bethléem ; dans quelques jours ce sera

Noël, très bientôt la Sainte Vierge portera l'Enfant dans ses bras. Quelle joie dans son attente ! Toi aussi tu l'attends, n'est-ce pas ?

– Oui.

– Avec la même affection que la Vierge mettait pour tout préparer pour son Fils, c'est comme cela que tu prépares ton cœur, n'est-ce pas ?

– Oui !

– Il fait nuit à Bethléem… Les bergers ont reçu le message des anges : Jésus est né ! et toute la contrée est en émoi… Le Messie est né ! Alexia qui est à Bethléem, en apprenant la nouvelle, court à grandes enjambées jusqu'à la grotte où les bergers lui ont dit que l'Enfant est né, et où se trouvent Marie et Joseph. Alexia est très pauvre, elle court pieds nus, mais ne ressent pas la morsure des pierres ni le froid de la gelée blanche qui les recouvre. En même temps qu'elle, tous arrivent avec des cadeaux ; mais elle n'a rien à offrir à l'Enfant. Alors elle a l'idée de couper quelques branches de houx qui poussent sur le bord du chemin ; elle veut en faire un grand bouquet pour décorer la crèche. Prends cette branche qui a plus de boules rouges, et celle-là, ma chérie, avec des feuilles qu'on dirait recouvertes de vernis ! Quel grand bouquet… Il est magnifique, Alexia ; mais il pique un peu, n'est ce pas ?

– Oui, il pique fort, mais ce n'est pas grave.

– Et maintenant, il me semble que nous devrions aller chercher de la mousse.

– De la mousse, pour quoi faire ? dit-elle d'un ton las, sans force.

– Pour fabriquer un tapis à la Sainte Vierge et à saint Joseph, veux-tu ?

– Ah oui, dans ce cas, d'accord. »

Sa mère poursuit le récit ; elle a besoin de déverser un peu de l'émotion qu'elle retient pour rassurer sa fille :

« Encore, la presse Alexia. »

Et Moncha continue de décrire, lentement, les bergers et les gens de Bethléem qui arrivent chargés de présents, et comment Alexia leur indique le chemin de la grotte, puis se met à préparer le repas pour la Sainte Famille avec les victuailles qu'ils ont apportées et…

La respiration d'Alexia se fait plus lente. Il est presque onze heures du matin. Tous sont autour de son lit. Les battements du cœur faiblissent…

« Tu aimes beaucoup Jésus, n'est-ce pas ma chérie ?

– Oui, répond-elle, fatiguée.

– Tu t'en vas au Ciel, ma chérie. Le Seigneur t'attend car Il t'aime beaucoup; la Sainte Vierge et saint Joseph t'attendent aussi pour t'embrasser très fort, mon

amour. La Vierge t'aime, elle t'aime beaucoup, plus que moi ; bien que je n'arrive pas à imaginer que personne, pas même la Sainte Vierge, puisse t'aimer davantage que moi… mais elle t'aime, oui ma chérie, elle t'aime plus que moi.

– Oui ! répond Alexia avec conviction. »

Son père s'agenouille sans lâcher la main de sa fille.

« Ma Mère, prends-la dans tes bras, ne la laisse pas seule, elle est encore toute petite… Saint Joseph, Ramon-Maria, Javier, Hugo (son Ange Gardien), accompagnez-la pour qu'elle ne se sente pas seule… Tu es heureuse, ma chérie ? »

Une grosse larme roule sur sa joue, et, pour la dernière fois, elle dit doucement, dans un souffle :

« Oui ! »

Livres et revues

• *Anne de Guigné*, texte de René Berthier, album pour les enfants dès l'âge de 5 ans aux éditions Fleurus.

• *Thérèse la petite*, texte de Jacqueline Vincent dans la collection *Nos amis les saints*, éd. Téqui.

• *La Prière en famille*, par le Père Michel Gitton pour une véritable liturgie familiale, éd. Tequi.

• *Apprenez-nous à prier*, dans son numéro 85 de décembre 1997, consacre plusieurs pages à Anne de Guigné : un bel article de Francine Bay nous trace en trois grandes pages illustrées de plusieurs photos, l'histoire d'Anne, une autre page intitulée *Famille chrétienne, terreau de sainteté* écrite par le P. Daniel Ols, postulateur de la cause d'Anne, et enfin un encart en troisième page reproduit un texte sur l'existence du mal chez les enfants à partir de la conversion d'Anne. Il est tiré de la préface écrite par le P. Nicolas Hédreul-Tanouarn o.p., pour le livre *Anne de Guigné* de Renée Tryon-Monlalembert.

Directeur de la publication : Renée de Tryon-Montalembert

Document recomposé et mise en page à partir d'un exemplaire original.
© 2012 Association des Amis d'Anne de Guigné.